



Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 13 février 2018

18 h 30

salle du conseil

Présence :

- Roland Fougère, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Raymond Poirier, conseiller**
- Denny Richard, directeur général, greffier**
- Emilie Doiron Gaudet, trésorière**
- Frédéric Babineau, résident**

1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 18h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour.

18-32 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulcation de conflit d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

4. Planification pour l'avenir du quai et du secteur côtier.

Le directeur général fait part que depuis plusieurs mois, la municipalité parle du quai qui est présentement clôturé et de l'avenir du quai et du secteur côtier. Il indique que Crandall Engineering sera responsable de gérer une partie de ce projet.

18-33 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on approuve la proposition de Crandall Engineering Ltd. afin d'entamer le processus de conceptualisation pour le quai de Bouctouche et le secteur côtier pour un coût allant jusqu'à 25 000\$ plus TVH.

ADOPTÉE

5. Contrat de service - dossiers d'aménagement du territoire.

Le directeur général fait part que suite à l'absence d'un directeur général pour quelques mois, une rencontre a eu lieu avec Daniel LeBlanc expert conseil dans la gestion de projets pour discuter d'un contrat de service. Il ajoute que Monsieur LeBlanc sera en mesure de faire avancer des dossiers.

18-34 : MIKE LEBLANC / OSCAR LEBLANC

que l'on accorde un contrat de service d'une valeur de douze mille dollars (12 000\$) plus TVH et dépenses à Daniel M. LeBlanc pour travailler sur des projets de planification et d'aménagement du territoire.

ADOPTÉE

6. Levée de l'assemblée.

18-35 : OSCAR LEBLANC

pour la levée de l'assemblée à 18h40.

ADOPTÉE